Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-200076669-20261023-2026_039_1-DE

SYNDICAT DES PORTS DE CORNOUAILLE

Délibération n° 2026-039
Comité syndical du 21 octobre 2026

REVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME – BUDGET DU SPA

Le Comité syndical du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille, dûment convoqué, s'est réuni le mercredi 21 octobre 2026, à 14h, à la Maison du Département, à Quimper.

Nombre de délégués du Comité syndical en exercice : 18 titulaires
Nombre de voix délibératives : 20

Présents avec voix délibérative	**Nathalie CARROT-TANNEAU, Jocelyne POITEVIN, Alain LE GRAND, Bernard PELLETER, Céline LE TENDRE, Sandrine MANUSSET, Gaël LE MEUR, Jean-Luc TANNEAU, David LE BERRE, Loïc LE FUR, Marc RAHER**
Excusés	**Maël DE CALAN, Stéphane LE DOARE, Quentin LE GAILLARD Sylvain COSNARD, Yvan MOULLEC**
Excusés ayant donné pouvoir	**Michaël QUERNEZ ayant donné pouvoir à Gaël LE MEUR, Olivier BELLEC ayant donné pouvoir à Céline LE TENDRE**

Représentant 15 voix

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération n°2024-004 du 23 janvier 2024, le Syndicat a opté pour une gestion pluriannuelle (dite gestion en autorisation de programme/crédits de paiement AP/CP) des projets d'investissement. Ce mode de gestion permet de ne pas faire supporter au budget d'un exercice donné l'intégralité d'une dépense pluriannuelle. Seules les dépenses à payer au cours de l'exercice donné sont retracées au budget et l'équilibre de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement de l'année d'exercice.

Le Syndicat a créé en 2024 et 2025 six autorisations de programme regroupant plusieurs opérations prévues au plan pluriannuel de travaux :

2024001- Opérations de confortement et de sécurisation des infrastructures portuaires
2024002 - Bâtiments, toitures
2024003 - Projet de développement de la plaisance d'Audierne
2025004 – Opérations de développement des infrastructures portuaires
2025005 – Projets d'interface ville-port
2025006 – Opérations de développement de la plaisance de Concarneau

Conformément au règlement budgétaire et financier adopté par délibération n°2024-002 du 23 janvier 2024, une délibération du Comité syndical est nécessaire pour toute nouvelle création d'autorisation de programme, affectation d'une opération à l'AP correspondante ainsi que pour toute révision d'une AP (consistant soit en une augmentation soit en une diminution de la limite des dépenses supérieures autorisées).

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-200076669-20261023-2026_039_1-DE

N° AP/ Objet	Montant initial voté à la création AP	Montant délibéré < 21/01/2026	Montant proposé 21/10/2026	Observations
2024001	19 901 000	21 870 932	21 870 932	Sans changement
2024002	24 818 700	18 822 115	18 822 115	Lissage des crédits de paiement *+ diminution de l'AP depuis 2024 liée notamment à une suppression d'opérations (décalage temporel ou gestion hors AP)*
2024003	5 611 000	5 807 165	5 807 165	Lissage des crédits de paiement
2025004	15 011 760	15 011 760	15 011 760	Lissage des crédits de paiement
2025005	2 293 169	2 293 169	2 293 169	Sans changement
2025006	7 986 000	7 986 000	7 986 000	Sans changement

En conséquence,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2024-002 portant adoption d'un règlement budgétaire et financier ;

Après en avoir délibéré, **le Comité syndical**

DECIDE

- De valider les révisions sur les autorisations de programme telles que présentées en annexe,
- De préciser que les crédits de paiement 2026 sont inscrits au budget 2026

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Président du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille

Maël DE CALAN

Pour le Président
et par délégation,
La 1ère Vice-Présidente,

Nathalie CARROT-TANNEAU

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-200076669-20261023-2026_039_1-DE

Annexe : Liste des opérations pour chaque AP :

AP/CP N°2024002 – Bâtiments, toitures – REVISION

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIMENT (TTC)		AP initiale votée : 24 818 700 € (pour mémoire)		CP - 2024	CP - 2025	CP - 2026	CP - 2027	CP - 2028	CP - 2029
					Réalisé	Budgétisé / Réalisé	Budgétisé	Budgétisé	Budgétisé	Budgétisé
	Délibération du 21/01/26			18 822 115	9 037 226	3 466 389	2 251 500	2 495 000	1 446 000	126 000
	Délibération du 21/10/26			18 822 115	9 037 226	3 466 389	2 156 496	1 745 004	1 791 000	626 000
CC001Ib	CONCARNEAU	Modernisation de la criée - Réaménagement de la criée	Délibération du 19/03/25	3 815 549	1 382 549	2 433 000				
			Délibération du 21/01/26	3 679 453	1 382 549	2 286 404	10 500			
CC001cB	CONCARNEAU	Modernisation de la criée - Réfection des toitures - Phase 2	Délibération du 19/03/25	3 480 000		100 000	1 700 000	1 680 000		
			Délibération du 21/01/26	3 380 000			1 090 000	1 650 000	640 000	
CC011	CONCARNEAU	Création d'espaces de travail pour les pêcheurs	Délibération du 19/03/25	480 000		72 000	408 000			
			Délibération du 21/01/26	468 000			468 000			
LS001Ia	LESCONIL	Construction du bureau du port	Délibération du 19/03/25	224 412	102 412	122 000				
			Délibération du 21/01/26	210 208	102 412	106 796	1 000			
LY002Ib	LOCTUDY	Réfection des toitures de la criée LY002IB - phase 2	Délibération du 21/01/26	1 445 000			100 000	845 000	500 000	
			Délibération du 21/10/26	1 445 000			4 996	95 004	845 000	500 000
SG002I	ST GUE PENMARCH	Reprises du bâtiment "administration" - toiture, menuiseries, béton	Délibération du 23/01/24	440 000			20 000	420 000		
			Délibération du 21/01/26	320 000			20 000		300 000	
SG008I	ST GUE PENMARCH	Rénovation du bâtiment ex-SNSM	Délibération du 19/03/25	132 000					6 000	126 000
			Délibération du 21/01/26	132 000					6 000	126 000
SI001I SI004I	SIEGE	Travaux de rénovation des bâtiments inclus rénovation énergétique du bâtiment C	Délibération du 19/03/25	760 000	274 175	372 000	113 825			
			Délibération du 21/01/26	1 175 861	274 175	339 686	562 000			
	Opérations terminées									
AD009I	AUDIERNE	Réfection de la toiture de la criée	Révision DM1 du 10/07/24	675 000	675 000					
			Montant réalisé	655 297	655 297					
GV007I	LE GUILVINEC	Réfection des toitures de la criée	Révision DM1 du 10/07/24	5 312 000	5 312 000					
			Montant réalisé	5 687 949	5 687 949					
SG003I	ST GUE PENMARCH	Reprises toiture/bardage du bâtiment de traitement des eaux usées	Révision DM1 du 10/07/24	50 000	50 000					
			Montant réalisé	55 420	55 420					
CC010I	CONCARNEAU	Réfection du local de stockage	Délibération du 19/03/25	48 176	37 176	11 000				
			Montant réalisé	52 455	37 176	15 279				
CC001cA	CONCARNEAU	Modernisation de la criée - Réfection des toitures - phase 1	Délibération du 19/03/25	914 685	167 685	747 000				
			Montant réalisé	885 909	167 685	718 224				
LY002Ia	LOCTUDY	Réfection des toitures de la criée LY002IA - phase 1	Délibération du 19/03/25	686 563	674 563	12 000				
			Montant réalisé	674 563	674 563					
	Opérations supprimées de l'AP (décalage temporel ou gestion hors AP)									
SI003I	SIEGE	Solarisation des toitures du siège	Délibération du 19/03/25	120 000		20 000	100 000			
			Délibération du 21/01/26	0						

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-200076669-20261023-2026_039_1-DE

(Suite) AP/CP N°2024002 – Bâtiments, toitures – REVISION

Commentaire sur le lissage effectué : Opération réfection des toitures de la criée de Loctudy – diminution des crédits en 2026 de 95 004 € (passage de de 100 000 € à 4 996 €) pour venir abonder l'AP N°2024003 et l'AP N°2025004 sur l'opération de développement de la plaisance d'Audierne, et décalage des CP (2027=>2028 =>2029)

AP/CP N°2024003 – Projets de développement de la plaisance d'Audierne - REVISION

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIMENT (TTC)		AP initiale votée : 5 611 000 € (pour mémoire)		CP - 2024	CP - 2025	CP - 2026	CP - 2027	CP - 2028	CP - 2029
					Réalisé	Budgétisé / Réalisé	Budgétisé	Budgétisé	Budgétisé	Budgétisé
Délibération du 21/01/26				5 807 165	271 165	68 892	266 126	190 000	3 513 000	1 497 982
Délibération du 21/10/26				5 807 165	271 165	68 892	359 000	71 200	3 509 000	1 527 908
AD004IA	AUDIERNE	Développement de la plaisance - Audierne et Plouhinec	Délibération du 21/01/26	4 621 165	271 165	45 018	124 000	190 000	2 793 000	1 197 982
			Délibération du 21/10/26	4 613 091	271 165	45 018	215 000	65 000	2 789 000	1 227 908
AD004Ib	AUDIERNE	Développement de la plaisance - Audierne et Plouhinec - Ponton pêche	Délibération du 19/03/25	1 020 000					720 000	300 000
			Délibération du 21/01/26	1 020 000					720 000	300 000
AD0017I	AUDIERNE	Etude de faisabilité du dragage et de l'immersion des sédiments	Délibération du 19/03/25	166 000		23 874	142 126			
			Délibération du 21/10/26	174 074		23 874	144 000	6 200		

Commentaire sur le lissage effectué : 1/ Opération de développement de la plaisance d'Audierne – augmentation des crédits d'études en 2026, et baisse en 2027 et réajustements des montants des travaux en 2028 et 2029. 2/ Opération Etude de faisabilité du dragage et de l'immersion des sédiments – ajout de crédits en 2026 au vu du reste à payer et ajout de CP en 2027 pour solder l'étude

AP/CP N°2025004 – Opérations de développement des infrastructures portuaires - REVISION

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIMENT (TTC)		AP initiale votée : 15 011 760 € (pour mémoire)		CP - 2025	CP - 2026	CP - 2027	CP - 2028	CP - 2029	CP - 2030	CP - 2031
					Budgétisé / Réalisé	Budgétisé	Budgétisé	Budgétisé	Budgétisé	Budgétisé	Budgétisé
Délibération du 21/01/26				15 011 760	0	100 000	250 000	350 000	7 961 760	4 140 000	2 210 000
Délibération du 21/10/26				15 011 760	0	102 130	250 000	350 000	7 961 760	4 140 000	2 207 870
DZ001I	DOUARNENEZ	Modernisation des outils de carénage (infra hors élévateur)	Délibération du 21/01/26	11 000 000		100 000	150 000	250 000	4 150 000	4 140 000	2 210 000
			Délibération du 21/10/26	11 000 000		102 130	150 000	250 000	4 150 000	4 140 000	2 207 870
DZ004I	DOUARNENEZ	Renforcement et adaptation terre-plein Flimiou pour élévateur	Délibération du 19/03/25	4 011 760			100 000	100 000	3 811 760		
			Délibération du 21/01/26	4 011 760			100 000	100 000	3 811 760		

Commentaire sur le lissage effectué : Opération de modernisation des outils de carénage de DZ – « rapatriement » de 2 130 € des CP prévus en 2031 pour solder l'étude socio-économique de PwC